



SEGUELA.

Le Poste.

A la fin du XIX^{ème} siècle, Séguéla est entourée de fortifications qui, en partie, permettent à Séguéla de résister à la conquête de Vakoro Bamba, adversaire de Samory, et avec lequel le Capitaine Ménard se lia. C'est en voulant porter assistance à celui-ci, dans sa tentative de reprendre la ville qui s'était révoltée contre lui, à l'instigation de Samory, que le Capitaine Ménard fut tué le 4 février 1892 sous les murs de Séguéla.

En août 1898, les habitants de Séguéla sachant Samori enfui dans l'Ouest, offrirent leur soumission aux Français. Le 2 octobre 1898, venu d'Odienné *pour fermer le Ouorodougou à un retour de Samori* le capitaine Conrad atteint Séguéla et y installe un poste. L'annonce de l'arrestation de Samori (29 septembre 1898) n'eut pas ici pour effet le retrait des français. Au contraire, à partir de décembre 1898 commencent les travaux d'un poste définitif, base de départ possible contre le pays Gouro au sud. (Kipré.P ; op. cit. p.56 & 122).

Les Hauts Lieux du Souvenir.

A Séguéla j'ai eu le plaisir de visiter le monument que Monsieur l'Administrateur Lacascade a fait ériger récemment en souvenir du Capitaine MENARD (Le Général de Brigade VIGNON, Commandant la 3^{ème} Brigade et le Groupe de Subdivision n°3, lors de sa tournée des monuments commémoratifs aux militaires tués à l'ennemi pendant de la conquête. Septembre 1937).

Le monument au Capitaine Ménard se trouve devant l'ancienne poste, dont les bâtiments sont aujourd'hui occupés par la Direction Régionale des Mines. C'est un obélisque tronqué élevé sur un soubassement à deux degrés, entouré d'une clôture de ciment. Une plaque de bronze y a été apposée sur laquelle on peut lire :

SOUVENIR COLONIAL FRANÇAIS

au

CAPITAINE MENARD

Voyageur dans la région de Kong

Tué à Séguéla en défendant Sakala

4 Février 1892.

Jusqu'en 1992, le Capitaine Ménard reposait, oublié, dans le **vieux cimetière**. Il avait, pour compagnons dans l'au-delà le Capitaine Caveng, le Sergent Gaspard et le Médecin aide- Major Fouladoux .C'est grâce à une information relevée dans une correspondance du Médecin aide- Major Combe, en service dans le Cercle de Kong , adressée au Capitaine Commandant la 8^{ème} Compagnie de

Tirailleurs Sénégalais (voir ci- après) ; qu'en mars 1991, nous avons été mis sur la voie du vieux cimetière . *Au Nord-Nord Est du poste* (dont l'emplacement nous a été indiqué fort obligeamment par un gendarme rencontré par hasard) *et à droite de la route du champ de tir* (localisée par rapport à la route de Mankono, et au camp de la gendarmerie , situé à environ 300 mètres au nord)

Dans le fouillis quasiment impénétrable d'une végétation dense, où la progression était particulièrement difficile, nous avons trouvé quatre tombes .Seule celle du Capitaine Ménard était identifiable. Des feuilles de chêne et de lauriers, grossièrement découpées dans du fer blanc et réunies, à leur base par une ancre de marine, encadraient la plaque de tôle sur laquelle était inscrit :

ci-gît

Le Capitaine d'Inf^{te} Col^{le}

MENARD

Tué au feu à Séguéla

La 4 Février 1892

La tombe du Capitaine Ménard est encadrée, sur sa gauche, par une sépulture anonyme dont la croix, sans bras, est devenue une sorte de colonne ; sur sa droite, par deux autres sépultures. Le D, encore lisible sur la plaque ovale apposée sur la croix de la sépulture voisine, permet de penser que là, repose le Sergent GasparD. Aux extrémités, les tombes ne peuvent être que celles du Capitaine Caveng et du Médecin aide- Major Fouladoux.

C'est à partir de ces informations que le Général d'Armée Richard, Président du SOUVENIR FRANÇAIS entreprend, au début de 1992, les démarches visant au rapatriement des restes du Capitaine Ménard, à l'occasion du centenaire de sa fin glorieuse. Grâce à la collaboration de notre Attaché de Défense à Abidjan, du 43^{ème} B.I.Ma. et du Colonel Bonnafous, Délégué Général du Souvenir Français pour l'Hérault, le Capitaine Ménard a retrouvé sa terre natale .Il repose aujourd'hui dans le carré militaire du cimetière de Lunel.

IN MEMORIAM.

Marie Charles François Joseph MENARD. Capitaine de l'Infanterie de Marine. Né le 1^{er} septembre 1861 à Lunel (Hérault). Tué à l'ennemi le 4 février 1892 .

Etudes au Lycée de Montpellier. (Baccalauréat es Sciences).Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr. (29 10 1880).Sous - Lieutenant, Infanterie de Marine (1 10 1882) ; Lieutenant (31 12 1884) ; Capitaine (6 08 1890).

Campagnes: Sénégal (02 1884-06 1886) ;Madagascar (12 1887- 12 1889) ;Soudan (Commande pendant 30 mois le Fort de Koundou, créé sur la route de Kayes à Bamako)

Le Capitane Ménard avait pour mission de remonter de Grand-Bassam vers le Gourma et le Mossi, puis de se rabattre vers la côte pour compléter les travaux du Lieutenant - Colonel Monteil et du Capitaine Binger .

Emile GASPARD. Sergent 8/4^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais. Décédé le 21 janvier 1905 . (accès bilieux).

L'Aide – Major de 1^{ère} classe Combe à Monsieur le Capitaine Commandant la 8^{ème} Compagnie de Tirailleurs Sénégalais. *J'ai l'honneur de vous rendre compte que le Sergent Gaspard est décédé aujourd'hui vingt et un janvier à neuf heures du matin, des suites d'un accès pernicieux et du refus qu'il a mis à prendre médicaments et boissons de crainte qu'on veuille l'empoisonner.*

Il me paraît impossible de garder le corps assez longtemps pour que vous puissiez être ici pour l'inhumation.

Je demande donc à Monsieur le Lieutenant Commandant le district de Séguéla de faire enterrer le Sergent Gaspard dès que le cercueil sera prêt, c'est-à-dire à la tombée de la nuit.

Votre intention étant de désaffecter l'ancien cimetière, Monsieur le Lieutenant Bourgoïn et moi avons choisi un nouvel emplacement au Nord Nord - Est du poste, à droite de la route du Champ de tir .(ANCI)

Le Sergent Gaspard était arrivé à Séguéla le 23 avril 1904.D'abord nommé percepteur, il assure ensuite les fonctions de moniteur à l'école de Séguéla de juillet 1904 au 10 janvier 1905.

Maximin Charles Eugène FOULADOUX . Médecin aide – Major de 2^{ème} classe des Troupes Coloniales. Né le 7 (ou 8 ?) janvier 1880 à Montlieu la Garde, canton de Jonzac (Charente Inférieure). Mort au devoir le 18 juin 1906 à 8h. ½ du matin. (fièvre rémittente)

Diplôme(sur parchemin) de Docteur en Médecine de la Faculté de Bordeaux .Médecin Aide-Major de 2^{ème} classe (1 02 1905) au 3^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale ; Désigné pour servir H.C. en Côte d'Ivoire (9 avril 1905) rejoindra son poste par le paquebot qui quittera Bordeaux le 15 mai (1905) courant .D'abord affecté à Aboisso (20 juin 1905) ; puis à Séguéla (6 octobre 1905) où il est dirigé sur le Service Médical du Poste (24 novembre 1905).

N° 159. Séguéla ,le 18 juin 1906.Le Capitaine Thévenin, Commandant le Cercle de Séguéla à M. le Lieutenant Chef de poste, Mankono *J'ai la douleur de vous faire part du décès de M .le Docteur Fouladoux, Médecin aide – Major de 2^{ème} classe, le 18 juin 1906 , à la suite d'une fièvre rémittente.*

Cette maladie a été contractée par le Docteur Fouladoux au poste de Mankono où il était allé donner ses soins à un Sergent atteint d'une fièvre bilieuse hémoglobinurique. Grâce à son intervention dévouée le Sergent put être sauvé, mais le Docteur épuisé de fatigue , a dû s'aliter à son tour et a succombé au bout de quelques jours.

Les obsèques auront lieu le 19 juin. (ANCI)

Le rapport mensuel du poste, de juin 1906 ; souligne que :*L'état sanitaire est mauvais. L'influence du changement de saison se fait sentir chez les européens par des accès de fièvre. (ANCI)*

N°95. Pour Séguéla de Lahou. 18 août 1906 Testament (Fouladoux ?) ne prescrivait d'envoyer à famille que souvenirs pays photos uniforme et sabre. Estime vous devez vendre en sus articles indiqués n° 09 - 13 - 14 - 61 - 62. Inventaire. Nous ne pouvons pas songer en raison frais transport donner satisfaction à famille quand desideratum est en contradiction avec volonté défunt.(ANCI)

Louis Joseph CAVENG. Capitaine de l'Infanterie Coloniale

Tombé dans une embuscade à Bogropinfra (Cercle des Gouro) le 12 juin 1907, ramené dans les conditions rapportées au chapitre « Bouaflé », sa dépouille mortelle a été inhumée à Séguéla le 22 juin.

Témoignage.

RAPPORT DU CHEF DE BATAILLON SICRE C^{DT} le CERCLE de KONG à MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA CÔTE D'IVOIRE (Extraits)

Au sujet de la nécessité de compléter à l' effectif budgétaire le personnel du Cercle de Kong

/... / « Le seul médecin du Cercle, qui réside à Séguéla ne saurait suffire à assurer le service médical du Cercle en raison de l'éloignement des différents postes. Cet officier, dans une lettre n° 74 du 20 8^{bre} dernier, par laquelle il rend compte du résultat de la tournée qu'il vient de faire dans le Cercle s'exprime ainsi : « j'ai parcouru au moins 1130 kilomètres pour délivrer quelques certificats et voir deux hommes guéris, tandis que lorsqu'ils avaient réellement besoin de moi, j'étais à 420 kilomètres d'eux »/.../ Dabakala le 1^{er} décembre 1902.

Extraits de la lettre n° 74 : « Vous pouvez par ces faits, vous rendre compte que malgré ma bonne volonté, le service médical n'est pas assuré dans le Cercle. D'ailleurs quelques européens le sentent si bien que, lorsqu'ils viennent à être malades ils se résignent et ne disent rien, comme le Sergent Ollivier qui ne m'avait jamais averti de sa maladie, comme le préposé des douanes de Tengréla dont l'état de santé était pourtant précaire comme vous me l'avez dit vous-même.

En effet dans une maladie aigüe que pouvais-je faire pour ce dernier qui se trouve à 300 kilomètres au nord de Séguéla ?

Par contre d'autres malades comme le Sergent Houdusse et le préposé Denis, s'affolent absolument et cet affolement se conçoit dans une certaine mesure .Ils savent que l'année dernière à Maninian un commerçant Européen M. Bonne , est mort de la dysenterie avant que le médecin pût arriver, que M.Laville est mort à Bandama avant que le médecin fût informé de sa maladie. Ces accidents regrettables ne sont pas faits pour rassurer les Européens qui viennent à être malades . »

LA MISSION MENARD

« L'accord franco- anglais ayant été signé le 5 août 1890, Etienne convoqua dès le lendemain par télégramme, Monteil qui se trouvait en cure à Vichy. Il ne le destinait pas alors à la grande mission du Tchad, qu'il imaginait comme une lourde machine, longue à organiser, mais à une entreprise plus urgente quoique de moindre envergure. Il s'agissait de consolider les droits de la France sur l'Hinterland de la Côte d'Or et d'unir celle-ci aux Rivières du Sud, en contournant l'Empire de Samori, par la lisière de la forêt, ce qui permettrait de reconnaître en outre la nouvelle frontière de la Sierra Leone. Quand Monteil retourna chez le secrétaire d'Etat, le 20 août, il provoqua sa surprise par la modicité de ses demandes et lui exposa ses théories des missions pacifiques comptant peu de monde et à peine armées. Etienne décida aussitôt de lui confier le voyage du Tchad, afin d'économiser de l'argent, et surtout de gagner du temps. Monteil ayant aussitôt accepté, il fallait un autre homme pour la Côte d'Or et le capitaine proposa son camarade Ménard qui se trouvait en garnison à Cherbourg.

Ce jeune Languedocien répondit, comme on l'imagine, avec empressement. /.../Il devait reprendre contact avec les chefs ayant déjà traité, tout le long de la frontière britannique, et leur remettre les cadeaux qu'ils avaient négligé de réclamer. Il se rendrait alors à Kong pour y consolider les droits de la France et il étudierait la possibilité de ravitailler par cette voie le Soudan, selon la proposition de Verdier, qui voulait y fonder un comptoir. Il devait y séjourner longuement avant de se lancer dans la véritable aventure, car il suivrait ensuite la frontière méridionale de Samori, à travers un pays totalement inexploré, pour rejoindre le poste français de Kouroussa(en Guinée) sur le Niger, avant d'aller s'embarquer à Benty (sur la côte Guinéenne, au sud de Conakry).

L'entreprise était évidemment impossible étant donné que Samori tenait solidement la lisière de la forêt, depuis le Sassandra jusqu'à la Sierra Leone, et qu'un itinéraire plus méridional ne pouvait pas être sérieusement envisagé. Aucun responsable parisien ne paraît pourtant s'en être avisé, même pas Etienne qu'on aurait cru mieux renseigné.

Ménard s'embarqua à Bordeaux le 20 septembre 1890 et il recruta à l'escale de Dakar, les onze tirailleurs qui devaient l'escorter. Il quitta Bassam pour l'intérieur le 22 novembre./.../(Comme on l'a vu plus haut, il arriva à Kong en juin 1891)

(Retardé dans son voyage par la santé de son interprète algérien, miné par la dysenterie, il ne reprit la route pour aborder la seconde partie de son voyage, que le 7 octobre. Pour être de nouveau retenu dans le nord du Tagwana par la mort de ce dernier. Il en profita pour conclure des « traités verbaux », car ses hôtes, méfiants, ne voulaient rien signer

Ménard reprit bientôt sa route, un peu au hasard, en traversant le Bandama et le Bu pour arriver le 27 novembre à Boron. C'est là qu'il apprit avec inquiétude qu'Archinard avait repris les hostilités contre l'Almami. Il comprit aussitôt qu'il ne pourrait pas gagner Kouroussa mais il avait une

idée trop vague de l'Empire de Samori pour en déduire que toutes les routes étaient fermées. Il obliqua donc vers la forêt, dans l'espoir d'en longer la lisière, tant bien que mal, pour atteindre la mer à Bentley.

C'est seulement en arrivant à Saghalam-Ba qu'il comprit réellement la situation. La puissance de l'Almani s'étendait jusqu'à la forêt et il ne pouvait passer qu'en s'y enfonçant. Il jugea aussitôt que ce serait impossible et il envisagea de rejoindre la côte à Lahou, plutôt que de gagner le Soudan par Tengrela, ce qui l'aurait écarté du but fixé par Etienne. Avant de se résigner, il voulait cependant faire un dernier effort/.../

Ménard repartit donc le 26 décembre 1891 et il séjourna à Mankono du 29 de ce mois jusqu'au 7 janvier ; /.../ Il traversa le Marawé le 8 janvier (pour arriver le 11) sous les murs de Séguéla. (d'après Person.Y. Samori. p.1642- 1643)

On a vu comment il tomba le 4 février, en combattant les hommes de Sékoba, lieutenant de Samori

S'inspirant de l'épopée du Capitaine Ménard, Binger écrivit un roman : *Le Serment de l'Explorateur*, publié en 1904

LUNEL REND HOMMAGE AU CAPITAINE MENARD.

« J'inscris cet hommage dans un souci du maintien de la tradition des Troupes de Marine, qui sont une force d'intervention en Outre-Mer, mais aussi une force d'aide et d'assistance. Le Capitaine lunellois Ménard est un exemple de l'esprit de ce corps » C'est ainsi que Robert Bonnel, président de la 1547^{ème} section des Médaillés Militaires, du Comité du SOUVENIR FRANÇAIS de Lunel, délégué de l'Amicale des A.C. du R.I.C.M. , et président du Comité d'Entente des A.C. de Lunel, a expliqué son initiative de commémorer le 100^{ème} anniversaire de la mort du capitaine Ménard survenue en Afrique, en 1892, à l'âge de 31 ans.

Depuis 3 ans, cet événement se préparait, avec l'appui du premier magistrat de Lunel, Claude Barral, de madame Taurines, directeur de cabinet du maire, du colonel Bonnafous, délégué général du SOUVENIR FRANÇAIS de l'Hérault (dont nous avons publié des extraits de la thèse sur les prisonniers de guerre du Corps Expéditionnaire Français en Extrême- Orient dans les camps du Viêt-Minh), de Monsieur Jean-Marie Thiébaud, délégué général honoraire pour la Côte d'Ivoire, qui a reconnu le lieu de sépulture du capitaine Ménard (tombé avec le sergent Gaston, le médecin aide-major Fouladou et le Capitaine Caveng, en 1892, à Séguéla, en Côte d'Ivoire*)

/.../La ville a voulu lui rendre hommage et c'est en présence de plusieurs dizaines de descendants de la famille du héros, venus pour la circonstance, dont le Dr A. Ménard, à qui nous devons les documents publiés par ailleurs, que de très nombreux lunellois étaient réunis en un impressionnant cortège, et après avoir assisté à une messe célébrée par le père Lassalvy, traversaient la ville, suivant la Musique du CMD de Marseille, les drapeaux d'une vingtaine de comités du SOUVENIR FRANÇAIS et d'associations de la Légion, des Troupes de Marine, des Médaillés Militaires,

de l'U.N.C.A.F.N., de la 2^{ème} D.B. etc...des soldats de l'E.A.I.,gendarmes, des personnalités (qui) se rendirent devant la statue rénovée du capitaine Ménard, afin de lui rendre hommage, avant de déposer des gerbes au monument aux Morts/.../

C'est par le cri des Marsouins : « Et, au nom de Dieu, vive la coloniale ! » que Robert Bonnel clôturait la cérémonie avant que les participants se réunissent pour un repas amical. (Extrait du Journal des Combattants n°2277 du 25 juillet 1992.

*On apportera les corrections qui s'imposent par la lecture de la rubrique IN MEMORIAM.



SOUVENIR COLONIAL FRANÇAIS

AU

Capitaine MÉNARD

Voyageur dans la région de Kong

Tué à Séguéla

en défendant Sakala

4 Février 1892

Séguéla



ARMÉE DE TERRE

COPIE

Paris, le 13 FEV. 1992
N° 000171 /DEF/ITDM/EM



inspection
des troupes de marine

ÉTAT-MAJOR

Caserne de Reuilly
BP 416
00482 ARMÉES
Tél. : 44.64.23.00

Poste :

Le Général de Division ROUSSEAU-DUMARCET
Inspecteur des Troupes de Marine à

Monsieur le Lieutenant-Colonel BLACHE
Commandant le 43^e Bataillon d'Infanterie de Marine.

OBJET :
Rapatriement des restes du Capitaine MENARD.

Le Souvenir Français a entrepris des démarches pour faire rapatrier pour le 14 mars 1992 à LUNEL, les restes du Capitaine MENARD. A cette occasion, le Général d'Armée (CR) RICHARD, Président du Souvenir Français, a approché le consulat de France et l'Attaché de Défense à Abidjan pour d'une part, régler les problèmes administratifs et d'autre part, recourir à votre aide bénévole pour le transport et les travaux de re-inhumation.

Je souhaiterais que vous apportiez, dans la limite de vos moyens et de la réglementation en vigueur, l'assistance demandée.

Le Colonel PETIT
Chef d'État Major



Copie à :
- Attaché de Défense à Abidjan.
- Colonel (ER) BONNAFOUS.